

SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION

Le suivi et l'évaluation sont un point clé de l'opération de gestion collective des déchets.

Comment juger de la réussite ou de l'échec d'une opération ? Comment l'améliorer ou prévoir les dysfonctionnements ? Comment justifier l'obtention des financements sans pouvoir faire de retour chiffré aux financeurs ?

La réponse à ces questions passe obligatoirement par le suivi via des indicateurs et l'évaluation de l'opération par rapport à des objectifs fixés.



1. Les rôles de chacun

En amont du projet, il est important que **le Comité de Pilotage** se soit entendu sur les éléments de suivi, fixés en fonction des caractéristiques et des objectifs de l'opération. Les personnes chargées du suivi, les moyens d'obtention et de sauvegarde des informations ainsi que les modes d'exploitation et de communication autour de **ces indicateurs de suivi** doivent être définis avant le début effectif de l'opération.

Rôle du Comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage est chargé, en amont, de fixer les indicateurs de suivi et les moyens de les suivre.

Durant la phase de fonctionnement de l'opération et au vu des rapports de suivis émis, il étudie et décide les mesures éventuelles à prendre (campagne de communication sur les consignes de tri, changement des modalités de collecte, intégration au projet de nouveaux types de déchets,...).

Rôle du porteur de projet

Le porteur de projet recueille les informations auprès des prestataires et des détenteurs (entreprises adhérentes). Il les analyse et les traduit en indicateurs puis rédige une synthèse qui sera diffusée a minima au Comité de Pilotage. Cette synthèse aborde notamment les points suivants :

- Qualité du retour d'information,
- Valeurs et évolutions des indicateurs,
- Eventuelles dérives,
- Propositions d'amélioration.

Rôle des prestataires

Afin de pouvoir assurer le suivi des indicateurs, les prestataires doivent participer aux échanges d'informations (rapport de collecte, tonnages collectés, caractéristique des filières de traitement). Leur implication dans cet échange régulier (fréquence à définir selon les modalités de collecte) doit être définie dès la rédaction du cahier des charges.

Rôle des entreprises

Les entreprises aussi ont un rôle à jouer dans le recueil et la transmission d'informations. Ces informations ne sont pas uniquement des données quantitatives mais aussi qualitatives : leur perception de l'opération, les difficultés rencontrées et les besoins de changement sont autant de facteurs qu'il est intéressant de prendre en compte dans le suivi de l'opération.



2. Les indicateurs de suivi

Plusieurs **familles d'indicateurs** peuvent être utilisées en parallèle pour le suivi de l'opération. Une analyse multicritère (environnemental, territorial/social et économique) permet de rendre compte de l'état de l'opération selon **différents points de vue**.

Les tableaux ci-dessous vous donnent les principaux types d'indicateurs utilisés. La plupart sont à déterminer par rapport à un état initial (situation avant la mise en place de l'opération). Il ne s'agit pas d'utiliser tous les indicateurs proposés ici mais de sélectionner les plus pertinents au regard de l'opération et de ses objectifs. Certains sont couplés, la connaissance de l'un permet la déduction du second mais leur signification et le facteur étudié peut être différent.

Indicateurs environnementaux :

Nom	Descriptif/intérêt	Unité	Moyens
Gaz à effet de serre	Indicateur utilisé classiquement pour comparer des scénarios de traitement de déchets.	kg CO2 eq / (unité de temps ou tonne de déchets traités)	Le calcul peut nécessiter l'intervention d'un partenaire extérieur.
Distances parcourues	Permet de rendre compte du « tourisme des déchets » et de juger de l'optimisation des modes de collecte.	tonnes.km	Le kilométrage parcouru par les déchets et les tonnages collectés sont à renseigner par les prestataires.
Consommation d'énergie non renouvelable	Somme des toutes les consommations d'énergie du système (à définir) de la production des déchets à la fin de vie.	kJ (peut être rapporté au tonnage traité)	Nécessite les données prestataires (consommations énergies collecte et traitement).
Taux de Valorisation matière	Peut être calculé par nature de déchets et au global pour tout type de déchets confondus.	% (tonnages valorisés/ tonnages émis)	Il s'agit du produit du rendement de tri (donnée entreprise et prestataire) et du rendement de production de matériau valorisé mis sur le marché (donnée prestataire).
Taux de Valorisation énergétique	Peut être calculé par nature de déchets et au global pour tout type de déchets confondus.	% (tonnages valorisés/ tonnages émis)	Il s'agit du produit du rendement de tri (donnée entreprise et prestataire) et du rendement de valorisation énergétique (donnée prestataire).
Taux de séparation	Permet de qualifier le taux de déchets triés.	% (tonnages triés/tonnages émis)	Nécessite les données prestataire (tonnages triés collectés) et les données entreprises (tonnages émis).
Taux de mise en décharge	Si besoin, cet indicateur doit être différencié selon les types de déchets et donc d'enfouissement (CET I, CET II, CET III).	% (tonnages enfouis /tonnages émis)	Nécessite les données prestataire (traitement) et entreprises (tonnages émis).



Indicateurs territoriaux/sociaux :

Nom	Descriptif/intérêt	Unité	Moyens
Nombre d'entreprises adhérentes	A différencier selon le type de collecte : adhérentes au service de collecte en PAP, participantes à la campagne biannuelle,...	-	Couplage des données du porteur de projet et du prestataire
Tonnages collectés	Peut être calculé par type de déchet et au global pour tous types confondus.	Tonnes / unité de temps	Les tonnages doivent être renseignés par les prestataires.
Emploi(s) affecté(s) à l'opération	La fréquence de renseignement de l'indicateur est à caler sur la vitesse d'avancement de l'opération.	Eq temps plein	Donnée connue par le porteur de projet.
Temps passé par le porteur de projet		j	Donnée connue par le porteur de projet.
Incidents ou problèmes relevés	Indicateurs qualitatifs. Par exemple : présence d'indésirables, conteneurs défectueux, non présentation des déchets par certaines entreprises.	-	A suivre par le porteur : recueil des données prestataires et entreprises.
Degré de satisfaction des entreprises adhérentes	Permet de rendre compte de l'intérêt et de l'efficacité ressentie par les participants.	-	A recueillir par le porteur de projet via des questionnaires de satisfaction.
Génération d'autres synergies	Permet de rendre compte de la dynamique générée par l'opération pour la création d'opérations mutualisées dans d'autres domaines	-	A recueillir par le porteur de projet

Indicateurs économiques :

Nom	Descriptif/intérêt	Unité	Moyens
Coût global de collecte	Permet de connaître l'évolution des coûts pour les entreprises.	€ / tonne	Peut-être suivi via la facturation (données entreprises et/ou prestataires).
Coût global de traitement / valorisation	Permet de connaître l'évolution des coûts pour les entreprises. Lorsque les coûts de collecte et de traitement ne peuvent pas être différenciés, ne faire qu'un seul indicateur.	€ / tonne	Peut-être suivi via la facturation (données entreprises et/ou prestataires).
Aides financières reçues		€	Donnée connue par le porteur de projet.
Dépenses liées aux moyens de communication	Moyens financiers mis en œuvre pour la communication : affiches, plaquette, campagne,...	€	Donnée connue par le porteur de projet.



3. L'évaluation

L'évaluation **compare** les informations sur les résultats obtenus lors du suivi :

- à la **situation de départ** : il est donc nécessaire de disposer d'une connaissance suffisante (flux et coûts) de la gestion des déchets chez les détenteurs visés avant le lancement du service ;
- aux **objectifs fixés** : il est donc nécessaire que le comité de pilotage chiffre les objectifs visés avant le lancement du service et que les indicateurs de suivi leur correspondent ;
- aux cumuls des moyens engagés : temps passé par le porteur de projet et ses partenaires, dépenses d'études,...

Sur la base de cette comparaison, le porteur de projet rédige périodiquement (par exemple une fois par an) une synthèse critique de l'opération qui sera soumise au comité de pilotage afin d'évaluer l'**efficacité** (résultats par rapport aux objectifs) et l'**efficience** (résultats par rapport aux moyens) du projet. Cette démarche est indispensable si des fonds publics sont utilisés.

Remarque : l'analyse de cette évaluation doit se faire en tenant de critères extérieurs à l'opération collective. Par exemple, une diminution des tonnages collectés n'est pas forcément un signe de dégradation du tri ou de diminution de l'investissement mais peut être lié à une crise économique globale ayant pour conséquence une baisse de production des entreprises et par conséquent une chute des quantités de déchets produits.